

École Publique Émile Chenon

3, rue Pierre Nauron

36160 SAINTE-SEVERE

Tel : 02.54.30.51.86

Courriel : ec-emile-chenon-sainte-severe-sur-indre@ac-orleans-tours.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 18 OCTOBRE 2016

Le Conseil d'École a tenu sa première réunion le mardi 18 octobre 2016 à l'école publique Émile Chenon de SAINTE-SEVERE, sous la présidence de Laurence PILLOT-DUPUIS, Directrice.

Membres présents :

- Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, Directrice
- M. LAPORTE Sébastien, Professeur des écoles
- Mme PROUX Magali, Professeur des écoles
- M. CHARTIER François, Professeur des écoles
- M. DAUGERON François, Maire de Sainte-Sévère
- Mme PECHER Arlette, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires
- M. DESJOBERT Christophe, Délégué des parents d'élèves
- Mme SAUVAGE Séverine, Déléguée des parents d'élèves
- M. DE FOUGÈRES Arthur, Délégué des parents d'élèves
- M. DUMAS Nicolas, Délégué des parents d'élèves
- Mme FORGET Adeline, Déléguée des parents d'élèves
- Mme NINAT Arlette, D.D.E.N

Membres excusés:

- M. ROUYER Jean-Eric, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- M. DESFORGES Damien, Conseiller municipal délégué suppléant aux affaires scolaires
- M. VAN DEN BROEK Philippe, Délégué des parents d'élèves

Secrétaire de séance : Christophe DESJOBERT

Ordre du jour :

- Bilan rentrée
- Elections / Règlement intérieur
- Projets
- Questions diverses

18h10 La séance s'installe sous la présidence de Laurence Pillot Dupuis. Elle présente l'ordre du jour, les différents points seront abordés dans l'ordre prévu.

Madame Pillot Dupuis rappelle les règles de fonctionnement du conseil d'école : le conseil d'école est constitué :

- des enseignants
- du Maire ou son représentant et du conseiller municipal délégué aux affaires scolaires
- des représentants des Parents d'élèves
- du D.D.E.N (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)
- de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (membre de droit)

Elle précise ses attributions :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis à la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN)
- Donne tous les avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école dans le cadre de l'élaboration du Projet d'École.

Les procès-verbaux parviennent à chaque membre et sont mis à disposition des familles dans les entrées de l'école et consultables sur le blog de l'école.

I. RENTREE 2016

Madame la Présidente informe les membres du conseil d'école de la répartition pédagogique des 3 classes :

Classe de Mme PILLOT-DUPUIS Laurence

- 1 TPS
- 5 PS
- 8 MS
- 7 GS (dont 1 PPS)

PPS : projet personnalisé de scolarisation

Total : 21 élèves inscrits et 5 élèves mis en admissibilité

ATSEM : DAVID Sylvie

Classe de Mme PROUX Magali

- CP : 4
- CE1 : 10
- CE2 : 10

Total : 24 élèves

Classe de M. LAPORTE Sébastien

- CM1 : 15
- CM2 : 10

Total : 25 élèves

Total école à ce jour : 70 élèves

ZIL rattaché à l'école : **François CHARTIER**

AAD (Aide Administrative au directeur) : Mme Sylvie RONJON

Mme la Directrice précise que ses missions concernent l'assistance administrative au directeur, l'aide aux enseignants, la gestion de la BCD.

- **AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap)** : Mme Corinne CARREY a été affectée le 15 septembre et Mme Isabelle DAUDET le 1^{er} octobre, le contrat Mme Laurence HUREAU a pris fin le 21 septembre dernier.

- **Organisation de la semaine scolaire et horaires de l'école :**

Matin : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 -11h30

Après-midi : Lundi, jeudi : 13h00 -16h00
Mardi, vendredi : 13h00- 14h30

- **Nouveaux cycles et nouveaux programmes élémentaires :**

La rentrée 2016 a été marquée par la mise en place de nouveaux programmes et de nouveaux cycles :

- le cycle 1 correspond aux 3 classes de l'école maternelle
- cycle 2 : CP, CE1 et CE2
- cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}

Mme la directrice précise que les élèves du cycle 3 peuvent bénéficier d'une initiation à l'allemand, cette initiation est réalisée dans les locaux du collège par le professeur d'allemand. Mr Laporte signale une forte implication puisque 16 élèves sur 25 participent à cette initiation.

M. De Fougères demande comment font les élèves n'ayant pas de collège à proximité. M. Laporte indique qu'effectivement cette mesure ne peut s'appliquer qu'aux écoles ayant un collège dans la commune et précise que le collège de Sainte Sévère fut le premier à mettre en œuvre cette initiation ensuite reprise par les collèges de La Châtre et Aigurande

- **A.P.C** (activités pédagogiques complémentaires) : le mardi de 14h30 à 16h00 Ces activités ont lieu sur 24 semaines uniquement au cours de l'année scolaire.
- **T.A P** (temps d'activités périscolaires) : le mardi et le vendredi de 14h30 à 16h00 mis en place par la municipalité.
- **RASED** : L'école dépend du **Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté** de La Châtre. Les membres du Réseau participent aux actions de prévention et apportent leur aide aux enfants de l'école pour des difficultés d'apprentissage et/ou des difficultés personnelles lorsqu'elles retentissent sur les apprentissages.

Membres du RASED :

- *GESTA CARRE Christine, psychologue scolaire.*
- *SOREL Michèle, enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante rééducative.*
- *LOEILLET Valérie, enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique.*

Les enseignants précisent que le secteur géographique du RASED de La Châtre est très vaste et qu'il est nécessaire de faire remonter les besoins très tôt dans l'année scolaire pour pouvoir éventuellement en bénéficier.

II ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE

Madame Pillot Dupuis rappelle à l'auditoire que la date des élections est fixée à l'échelon national. La date prévue était le 07 octobre 2016. Une seule liste a été présentée.

- **Résultats:**
 - 99 inscrits
 - 80 votants
 - 70 suffrages exprimés
 - 10 bulletins blancs ou nuls

- **Ont été élus**

VAN DEN BROEK Philippe

DESJOBERT Christophe

SAUVAGE Séverine

DE FOUGÈRES Arthur

DUMAS Nicolas

FORGET Adeline

III REGLEMENT INTERIEUR – SECURITE

Mme Pillot Dupuis informe les membres du conseil d'école que la rentrée 2016 est placée sous le signe de la sécurité renforcée.

Les membres du conseil d'école examinent le **règlement intérieur**.

Une discussion s'engage autour de la vitesse excessive de certains véhicules devant l'école et se rendant au collège. M. le maire indique qu'à la fin des travaux de la salle des fêtes une réflexion sera engagée par le conseil municipal pour prévoir un dispositif incitant les véhicules à réduire leur vitesse aux abords de l'école.

Madame La Présidente le soumet au vote. Il est reconduit à l'identique et adopté à l'unanimité. Il sera transmis à chaque famille en novembre.

Mme la Directrice précise les points suivants :

- **Un suivi de comportement** a été mis en place pour les cycles 2 et 3.
- **La charte Internet** sera remise aux familles (cycles 2 et 3) en même temps que le règlement intérieur.
- **Exercice d'évacuation** : le premier exercice s'est déroulé, en présence des 3 classes, le 05 octobre. Les consignes générales ont été appliquées.

- **Le plan particulier de mise en sûreté** a été reconduit.
Un **exercice « attentat-intrusion »** a été effectué le 27 septembre 2016. Mme la Directrice précise que deux autres exercices seront à réaliser au cours de l'année scolaire sur des thèmes différents.
- **DUERP** (document unique d'évaluation des risques professionnels) mis à jour et présenté aux membres du conseil d'école. Il sera transmis à l'Inspection de l'Education Nationale.

IV. ACTIVITES SCOLAIRES : PROJETS – SORTIES

Madame la Présidente présente ensuite les trois axes prioritaires du projet d'école 2016-2019 :

- Transmission des valeurs de la République
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Amélioration de la compréhension orale et écrite

Cette année, des actions seront menées sur le thème « **Des cinq sens** ».

Elle commente les activités qui ont été ou seront mises en place sur différents thèmes :

Mardi 04 octobre : séance au cinémobile pour les cycles 2 et 3 « La Tortue Rouge ».

Mardi 11 octobre : atelier pour le cycle 1 autour du goût avec M. Hillion, cuisinier « Le Relais du Facteur ».

- **Echanges avec la maison de retraite** :
 - **Cycle 1**: Animation musicale avec Aline Beigneux le 13 octobre, galette des rois le 5 janvier et spectacle « Le palais des cinq sens » le 2 mars 2017.
 - **Cycle 2**: Repas le 17 octobre 2016, animation musicale avec Aline Beigneux le 9 février, spectacle « Le palais des cinq sens » le 2 mars 2017 et atelier sur l'odorat le 11 mai 2017.
 - **Cycle 3**: Rencontre à l'école « l'école d'hier et d'aujourd'hui » le 19 septembre, animation musicale avec Aline Beigneux le 1^{er} décembre, repas le 26 janvier et ateliers « jeux d'ombres » les 16 et 30 mars et 06 avril 2017.

Les trois classes participeront à la fête de la musique le 22 juin 2017.

- **Lundi 28 novembre (après-midi)** : Rencontre endurance inter-écoles de la GS au CM2
Cette rencontre organisée par le conseiller pédagogique en EPS aura lieu à Pouligny Notre Dame.
- **Lundi 12 décembre** : Arbre de Noël avec un spectacle de la compagnie « Shagäi » suivi d'un goûter préparé par les familles et de la remise d'un cadeau par le père Noël.
- **Séjour de 3 jours à Oléron** pour les CM1/CM2 : mai 2017
La classe de cycle 3 participera au mois de mai 2017 à un séjour USEP de 3 jours sur l'île d'Oléron après enquête auprès des familles,

Le coût du séjour/élève est de 289€ dont 140€ pris en charge par la municipalité. Il resterait à charge pour les familles 149€. Afin de réduire le coût aux familles, une vente de calendriers personnalisés est organisée. M. Laporte précise qu'un calendrier a été réalisé comme la fois précédente. Il présente un exemplaire aux membres du conseil d'école. 200 exemplaires ont été commandés, ils seront vendus au prix de 6 €.

Ce séjour nécessitera la présence de 2 accompagnatrices, les volontaires peuvent se faire connaître auprès des enseignants.

- **Piscine de La Châtre**

Le cycle aura lieu **du 20 mars 2017 au 9 juin 2017** pour les élèves de CP, CE1 et CE2, 3 parents agréés accompagneront la classe, le nombre important de volontaires permettra un roulement.

Le financement de cette activité (déplacements et entrées) est pris en charge par la municipalité. Les 10 séances auront lieu le lundi après-midi.

Monsieur le maire trouve dommage que les enfants n'apprennent pas à nager au cours de ces séances car ces séances ont un coût important pour la collectivité. Mme Proux précise que les MNS interviennent comme encadrant dans les activités mais ne dispensent pas de cours de natation.

- **Permis piétons (CE2) et permis internet (CM2)** : la gendarmerie de La Châtre propose de mettre en place ces formations au sein de l'école pour les élèves concernés.

- **P'tit Braquet** : fin juin 2017, participation des CM1/CM2. M. Laporte lance un appel à candidature auprès des parents pour assurer l'encadrement lors des sorties d'entraînement.

- **Journée omnisports** : La date reste à déterminer.

- **Fête de l'école** : Elle aura lieu le samedi 1^{er} juillet 2017.

- **B.C.D.** : Les élèves empruntent des livres une fois par semaine. La présence d'une AAD. permet d'accueillir les 3 classes dans de bonnes conditions. Une subvention municipale permet l'achat de livres chaque année scolaire.

M. De Fougères demande si l'école serait intéressée par des livres cédés par les familles. Les enseignants répondent favorablement à la proposition.

- **Projet « Escapages »** : le prix littéraire des enfants de l'Indre.

L'école est inscrite et a acquis les ouvrages sélectionnés. Cette action débute en octobre et se termine en mai : lecture et échanges autour des ouvrages. Un livre par catégorie d'âge sera choisi par vote, le résultat des votes locaux et départementaux permettra de décerner un prix littéraire. Mme la directrice précise que le vote devrait avoir lieu dans les locaux de la mairie si la municipalité y est favorable. M. Daugeron indique qu'il mettra, bien volontiers, à disposition les locaux de la mairie et qu'il est important que les élèves soient sensibilisés très tôt à la notion de citoyenneté.

Projets TICE : L'Inspection de l'Education Nationale propose deux projets pour les cycles 2 et 3 :

- Autour du monument aux morts de votre commune : « Vous passez sans me voir »

Mme Pecher précise qu'en mairie, bon nombre d'informations existent et peuvent être mises à disposition des enseignants et des élèves. Elle est volontaire pour faciliter les recherches.

- Cinéma autour du 70^{ème} anniversaire du film « Jour de Fête »

Projet musique : En lien avec le collège Louis Pergaud et dans le cadre de la liaison CM-6^{ème} la création d'atelier chant (chorale) avec le professeur d'éducation musicale est prévu. M. Laporte précise que l'organisation est encore à affiner mais que l'aboutissement final de ce projet pourrait être un petit spectacle rendant compte du travail réalisé.

V. QUESTIONS DIVERSES

- **Coopérative scolaire** : Une participation financière de 6 € (ou plus) par enfant sera demandée aux familles. Cette somme récoltée, la subvention municipale et les actions organisées par les parents permettent de proposer aux élèves des activités culturelles, artistiques ou sportives.
Mme la Directrice précise que la fête de l'école du mois de juin a permis de récolter 1600 € pour le fonctionnement de la coopérative. Les délégués de parents remercient les familles qui ont participé et rappellent que l'ensemble des fonds doit permettre aux enfants de participer aux différentes activités sans nouvelle participation des familles.
- **Photo de classes** : Elle aura lieu le jeudi 24 novembre
- **Stagiaires** : Des stagiaires seront accueillis dans la classe maternelle dans le cadre de leur formation professionnelle tout au long de l'année
- **Blog** : Le blog de l'école est régulièrement actualisé par la mise en ligne des activités des trois classes.
- **Téléthon** aura lieu le 3 décembre 2016. L'école y participera en réalisant des cartes de vœux vendues au profit de l'association.
- **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** : Mme Pecher rappelle le bilan des TAP de l'année scolaire précédente : 98% de participation le mardi et 94 % le vendredi. L'ensemble des prestations aura coûté à la commune 8387,30 € en frais de personnel et 375,13 € en frais de matériel.
Elle informe l'auditoire des activités pour les 3 classes sur la période 2.
M. Daugeron remercie les bénévoles qui viennent spontanément proposer leur collaboration. Les délégués de parents s'associent à ces remerciements et soulignent l'effort important fait par la commune de Sainte Sévère pour la qualité et la gratuité des TAP proposés.
- **Travaux** : M. Daugeron fait le point sur les travaux réalisés, en cours et à venir :
 - Les travaux de peinture sur les fenêtres et portes ont été faits,
 - La nouvelle chaudière de la salle « multi-activités » servira également au chauffage de l'école,
 - Le portail d'entrée de l'école (côté maternelle) va être renouvelé avec installation d'un visiophone permettant ainsi de sécuriser l'enceinte de l'école,
 - Projet de remplacement des fenêtres qui restent en simple vitrage.

M. Daugeron profite du moment pour remercier l'ensemble du conseil municipal qui, lorsqu'il est sollicité pour se prononcer sur la réalisation de travaux ou l'attribution de dotation pour le bon fonctionnement de l'école, répond toujours favorablement.

- Madame la Présidente demande aux délégués de parents d'élèves s'ils acceptent de communiquer leurs coordonnées téléphoniques aux familles. Les délégués répondent favorablement à cette requête et les coordonnées seront communiquées aux familles par le biais du cahier de liaison.
- **Dates des prochains conseils** : Ils sont prévus les semaines 10 et 24 soit le 6 mars pour le 2^{ème} et le jour reste à déterminer pour le 3^{ème}
- **20h05** L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente

Le secrétaire

L. PILLOT-DUPLUS

Ch. DESJOBERT